

COMMUNE DE SCIECQ
DELIBERATIONS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 FEVRIER 2017

L'an deux mil dix-sept, le 16 février à 20h30, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur *Jean-Michel BEAUDIC*, Maire.

Date de la convocation : le 10 février 2017

Nombre de conseillers : en exercice : 15, présents : 10, votants : 14

Présents :

Mesdames KHOUNCHEF Patricia, GELIN Laurence, LIZÉ Sandra, PASSEBON Virginie

Messieurs BEAUDIC Jean-Michel, BILLARD Patrice, COURTECUISSÉ Vincent, CHARNOLE Pascal, PHILIPPE Jean-Pierre, SAFANJON Fabien,

Absent(e)s et excusé(e)s:

TEXIER Elisabeth (procuration Virginie PASSEBON)
GOUSSARD Christian (procuration Vincent COURTECUISSÉ)
HACQUIN Stéphane (procuration Patrice BILLARD)
MAURY Anthony (procuration Fabien SAFANJON)
FLOUQUET Stéphane

Secrétaire : PASSEBON Virginie

Début de séance : 20h30

Point 1 : Demande de subvention des associations (DEL2017-8)

La commission événement et vie associative a étudié les dossiers de demande de subvention pour l'année 2017 des associations composés des éléments suivants :

- Une description des activités de l'association,
- Une lettre motivant la demande de la subvention,
- Le bilan financier présenté lors de la dernière assemblée générale,
- Le Compte-Rendu de la dernière assemblée générale.

Il est proposé au conseil d'attribuer un montant de 250 € aux associations ayant rendu un dossier complet :

Associations	Dossier	Proposition
Association des Parents de Sciecq	Complet	250 €
Cep'Age	Complet	250 €
Le foyer communal des retraités	Complet	250 €
Comité des Fêtes	Complet	250 €
Les Campagn'Arts	Complet	250 €
Forme et détente sciecquoise	Complet	250 €
Sciecq Saint-Rémy football Club	Complet	250 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte la proposition à l'unanimité et précise que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6574.
Les éventuelles demandes des autres associations seront examinées au cours d'un conseil municipal à venir.

<p>Point 2 : Projet de remplacement de la tondeuse autoportée de la commune</p>
--

La tondeuse Kubota actuellement en service a été achetée en mai 2010 au prix de 15 548 € TTC (13 000 € HT) après déduction d'une valeur de reprise de 4 700€.

Le coût d'entretien annuel a été de l'ordre de 800 à 1 000 € par an.

Le devis d'entretien de 2017 est de 1221 €

Après près de 7 années d'utilisation il peut s'avérer opportun d'envisager son remplacement.

Propositions (avec les mêmes équipements) :

AREPE :

-ISEKI (modèle de démonstration 29 h) : 8 990 € TTC

-ISEKI Neuve : 16 450 € TTC

Il s'agit de prix nets, après déduction d'une valeur de reprise du matériel actuel pour 7 000€

ESPACE EMERAUDE :

-Kubota neuve : 11 295 €

-Kubota neuve : 14 920 €

Prix nets après déduction d'une valeur de reprise de 5 200 €

Le Conseil municipal, afin de disposer d'informations complémentaires, a souhaité reporté sa décision à sa réunion de mars.

Point 3 : Adhésion à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) (DEL2017-9)

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de renouveler son d'adhésion à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON).

Cette adhésion permettra un transfert de la responsabilité juridique et pénale des luttes obligatoires contre les rongeurs aquatiques nuisibles, un accès pour la commune et ses habitants à des prix préférentiels, notamment sur la destruction des nids de frelon asiatique, la régulation des taupes, des chenilles processionnaires

L'adhésion au forfait de base est de 40 € et aux services supplémentaires de 17.64 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'adhérer à ces deux services.

Point 4 : Convention Festiv'été (DEL2017-10)

Vu l'article L 5216-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La Communauté d'Agglomération du Niortais dispose des moyens techniques et humains au travers de son service de communication externe pour assurer notamment la coordination, la création et la mise en page de documents de communication pour ses besoins, ceux de la Ville de Niort ou d'autres communes lorsqu'il peut y être trouvé un intérêt fédérateur sur une partie du territoire de l'agglomération niortaise.

Les sept communes constituant le « pôle Nord » de l'agglomération, à savoir Echiré, Germond-Rouvre, Saint-Maxire, Sciecq, Saint-Gelais, Saint-Rémy et Villiers-en-Plaine, organisent chaque année des manifestations d'été qu'elles regroupent sous une brochure commune dénommée Festiv'Eté.

Pour la conception de ce livret programme 2017, il a été convenu de recourir au service de communication externe de la CAN.

Une convention de prestation de service ayant pour objet de fixer les attributions de chacune est donc proposée aux communes concernées.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve la convention de prestation de service à souscrire avec la communauté d'agglomération concernant la création de la brochure Festiv'Eté 2017.
- Autorise le maire à signer la convention de prestation de service avec la communauté d'agglomération.

Point 5 : informations

-Bateau à chaînes

Le projet d'étude du bateau à chaîne par un cabinet de maîtrise d'œuvre se poursuit. Il devrait pouvoir être inauguré au cours du second semestre 2017.

-Les travaux eaux pluviales de la rue de SALBOEUF

La CAN intervient actuellement sur le pluvial afin de permettre un meilleur écoulement des eaux dans la rue de Salboeuf.

Les travaux en cours portent essentiellement sur l'élargissement et la création de nouvelles bouches et sur une liaison avec le bassin d'orage afin d'éviter des afflux d'eau trop importants en aval de la rue de Salboeuf

-Les travaux du lotissement de la BRELANDIERE

Les travaux d'aménagement du lotissement sont en cours.

Les arrêtés de voirie et de circulation liés à ces travaux permettent d'éviter le passage des engins et des camions par le centre du village.

-Les travaux de la PAUSE SCIECQUOISE

Les travaux avancent normalement et seront livrés au début de l'été prochain. Il convient de prévoir un éclairage pour l'organisation de manifestations extérieures et les équipements de vidéo et de sonorisation.

-Groupe de travail Pause Sciecquoise

Réunion avec Mme TOUZOT le 20 mars à 13 h.

Visite du marché de Germond Rouvre le 18 février

Date à fixer pour la table ronde. Suite à l'information faite dans la Gazette 8 personnes se sont inscrites pour participer à la table ronde sur les besoins.

-La consultation pour le marché d'étude et de maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement de la voirie

L'appel d'offres est paru. Il convient de fixer une date pour réunir la commission.

Prochain conseil le 30 mars 2017 à 20h30

La séance est levée à 22h 10 par Monsieur le Maire